

OBJET **Mise à la réforme de véhicules communaux**

La Ville dispose d'un parc de véhicules et matériels de quatre cents (400) unités qui est mis à la disposition des services dans le cadre de l'exercice de leurs missions.

Compte tenu du diagnostic technique réalisé sur certains véhicules, de leur remise en état onéreuse, de leur kilométrage et de leur vétusté, la collectivité présente une liste de véhicules qui doivent être réformés et sortis du patrimoine communal.

Afin d'optimiser la gestion de la flotte, je vous demande :

1 - d'approuver la sortie du patrimoine communal et la mise à la réforme des quatorze (14) véhicules et sept (7) vélos suivants (confer la liste en annexe) :

- 1 véhicule utilitaire 2 places,
- 2 tractopelles,
- 11 deux roues de 125 cc,
- 7 vélos ;

2 - d'autoriser leur cession ou destruction :

- soit par cession qui se fera aux enchères publiques sous contrôle d'un huissier ;
- soit par un (des) démolisseur(s) agréé(s) de la place, le cas échéant.

OBJET Mise à la réforme de véhicules communaux

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N° 18/3-038 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur LOWINSKY Jacques - 1er adjoint au nom des commissions « Affaire Générale / Entreprise Municipale » et « Aménagement / Développement Durable » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve la sortie du patrimoine communal et à la mise à la réforme des véhicules et matériels roulants dont la liste figure en annexe.

ARTICLE 2

Autorise leur cession ou destruction :

- soit par cession qui se fera aux enchères publiques sous contrôle d'un huissier ;
- soit par un (des) démolisseur(s) agréé(s) de la place, le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20180623-183038-DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018

Signé électroniquement par :
Le Maire
28/06/2018



Gilbert ANNETTE

MISE A LA REFORME DE VEHICULES

N°	Immatriculation	Marque	Type	Nombre de places	Age	Motif
1	168BHL974	YAMAHA 125 TW	2 Roues 125cc	2	18 ans	Vétuste
2	206BPA974	CITROEN JUMPY	V.U 2/3 Pl /Entrepr	3	14 ans	Economiquement irréparable
3	3CX	JCB 3CX	Tracto-Pelle	1	23 ans	Economiquement irréparable
4	AC-110-CH	TGB 125	2 Roues 125cc	2	8 ans	Hors Service - Pièces indisponibles
5	AC-593-CH	TGB 125	2 Roues 125cc	2	8 ans	Hors Service - Pièces indisponibles
6	AP-408-RA	HONDA 125 SH	2 Roues 125cc	2	7 ans	Vétuste
7	DH-860-XG (169 BHL 974)	YAMAHA 125 TW	2 Roues 125cc	2	18 ans	Vétuste
8	DH-914-XG (850 BYR 974)	HONDA 125 PES	2 Roues 125cc	2	9 ans	Vétuste
9	DL-798-WA (849 BYR 974)	HONDA 125 PES	2 Roues 125cc	2	9 ans	Hors Service - Economiquement irréparable
10	TX860A	TEREX 860	Tracto-Pelle	1	11 ans	Economiquement irréparable
11	171 BXN 974	YAMAHA XMAX 125	2 Roues 125cc	2	9 ans	Hors Service - Economiquement irréparable
12	AC-892-CG	TGB 125	2 Roues 125cc	2	8 ans	Hors Service - Pièces indisponibles
13	ED-978-GW (652BKX974)	YAMAHA TW 125	2 Roues 125cc	2	17 ans	Vétuste
14	259 BNE 974	YAMAHA TW 125	2 Roues 125cc	2	16 ans	Vétuste
15	LOT de 7 vélos sérigraphiés "Police municipale" datant d'avant 2010					

Signé électroniquement par :
Le Maire
28/06/2018


Gilbert ANNETTE

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20180623-183038-DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception en préfecture : 29/06/2018